



## Huissier, saisie co emprunteur..

Par mic97431, le 13/01/2017 à 11:39

Bonjour a tous, j'ai un soucie avec une banque, en 2007 j'ai été co emprunteur pour l'achat d'une voiture avec mon frere et le credit devait etre sur 60 mois, en 2012, mon frere suite a la perte de sont emploie, a réaménager sont credit sans m'avertir et la rallongé de 5 année supplémentaire.

Le réaménagement, a été fait sans que je suis au courant. aujourd'hui cette banque lui reclame 2000 euros du capital restant du. Comme j'éte co emprunteur, il sont donc retourné contre moi. Puis-je leurs faire valoir, que je n'ait jamais autorisé ce reaménagement? Quand j'ai signée en tant que co emprunteur, cela a été que pour 60 mois ait non pas 120 mois...  
Merci beaucoup de votre aide